

## PRÉSENTATION DU PORTEUR DU PROJET

	COLLECTIVITÉ	ACTEURS TIERS	
		Association Dépann'familles	Association Mosaïque
Représenté par	Franck LONGO Maire	Michel BOST Président	Rose MOGNARD Présidente
Interlocuteur technique	Christine PELLATON Responsable service Petite Enfance <a href="mailto:christine.pellaton@ville-fontaine.fr">christine.pellaton@ville-fontaine.fr</a>	Henriette NALLET Directrice <a href="mailto:direction@depann-familles.fr">direction@depann-familles.fr</a>	Julie CHALLAMEL Directrice <a href="mailto:creche-mosaïque@wanadoo.fr">creche-mosaïque@wanadoo.fr</a>

## DIAGNOSTIC TERRITORIAL

La commune de Fontaine est située en périphérie de Grenoble, elle est intégrée dans Grenoble Alpes Métropole. En 2022 elle comptait 23 295 habitants.

C'est une ville majoritairement peuplée d'ouvriers et de salariés dont une majorité des habitants travaille en dehors de la commune.

Au sein de la commune, un quartier est classé en QPV, quatre autres en QVA. Ces quartiers cumulent les indicateurs justifiant un classement QPV mais en sont écartés en raison de leur taille et du faible nombre d'habitants.

Les communes de Fontaine, Noyarey, Sassenage, Seyssinet-Pariset, Seyssins, Veurey-Voroize sont regroupées par la Caf en un territoire nommé « Grenoble Alpes Métropole (GAM) Nord-Ouest ». Une convention Territoriale Globale (CTG) a été signée le 14 novembre 2022 entre ces communes et la Caf de l'Isère.

### INDICATEURS DU TAUX DE PAUVRETÉ :

***La commune de Fontaine est marquée par un taux de pauvreté important.***

Fontaine se caractérise par un taux élevé d'allocataires Caf fragiles, à bas revenus ou dépendants. En 2019, les habitants percevant une prestation de la Caf représentent ¼ de la population fontainoise mais les prestations versées bénéficient à 50 % des habitants.

53 % des ménages sont non imposables.

Le diagnostic social 2022 établi dans le cadre du contrat de ville met en évidence plusieurs indicateurs :

- 19 % des ménages vivent sous le seuil de pauvreté mais ce chiffre est supérieur à 34 % dans le QPV.
- Le revenu médian mensuel disponible s'élève à 1 652 €. Ce qui place la commune en queue des 49 communes de la métropole, seules 3 communes ont un indicateur inférieur.
- Au sein des quartiers prioritaires (QPV et QVA) le revenu disponible se situe entre 0 et 1 516€.
- La part des allocataires dont les prestations Caf correspondent à plus de 50 % des revenus se situe entre 19,4 % et 27,2 %.

### ***20 % des enfants de 0 à 5 ans vivent dans une famille monoparentale.***

Parmi les allocataires CAF, les familles monoparentales représentent 9,4 % des ménages mais selon le recensement de 2017, 16 % des familles fontainoises sont des familles monoparentales.

55 % des enfants vivent au sein d'une famille dans laquelle le mono-parent est sans emploi ou inactif.

La maison de l'Emploi bénéficie d'un financement de la stratégie pauvreté, pour renforcer l'accompagnement vers l'emploi des familles monoparentales en travaillant plus particulièrement les questions de parentalité, de mode de garde et de mobilité.

### TAUX DE COUVERTURE

Le taux de natalité est de 14,2 %, il est plus élevé que la moyenne nationale, le département ou la ville de Grenoble.

Le taux de couverture de la commune est de 72 % en prenant en compte le nombre de places privées chez les assistants maternels indépendants. Il reflète une capacité théorique d'accueil

individuel ou collectif d'un bon niveau mais de nombreuses places en accueil individuel ne sont pas actives. En effet le nombre d'assistants maternels actifs a chuté de 17 %. Par conséquent, le nombre d'enfants gardés par un assistant maternel est également en chute de 12 %.

### L'offre d'accueil petite enfance du territoire

L'offre municipale	78 places d'accueil régulier collectif à la journée	14 places d'accueil individuel à la journée chez 5 assistantes maternelles	20 places d'accueil collectif à la demi-journée
L'offre associative	16 places d'accueil collectif en journée Crèche parentale associative Mosaïque	12 places d'accueil collectif en journée micro-crèche associative (Dépann' familles)	
L'offre privée (2022)	107 assistants maternels agréés pour 337 places		

A noter que le choix des familles est en premier lieu pour de l'accueil collectif à la journée.

Pour la rentrée de septembre 2022 la commission d'admission petite enfance de la ville a traité 154 demandes avec un besoin de journées continues (pas nécessairement tous les jours). La commune porte une attention particulière à l'accompagnement et à l'accueil d'enfants en situation de handicap, de problèmes médicaux ou de difficultés sociales.

A noter que chaque année, il reste environ 120 demandes sur la liste d'attente qui sont orientées vers de l'accueil individuel privé chez les assistants maternels indépendants.

Le travail mené en direction des familles par le Relais Petite Enfance (RPE) permet à toutes les familles de trouver un mode de garde sur le territoire.

## ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

### ORIENTATIONS POLITIQUES PETITE ENFANCE

Convaincue de l'importance d'un accompagnement adapté des familles dans les différents moments de la vie de leurs enfants, de l'importance d'une égalité d'accès à l'éducation, à la culture et aux loisirs, de la nécessité d'assurer des services qui permettent aux femmes comme aux hommes d'avoir une vie professionnelle compatible avec une vie familiale, que cela participe à la construction de la société de demain, la ville de Fontaine continue à développer, à améliorer et à innover dans les champs de l'accueil de la petite enfance.

Effectivement, l'éducation constitue un enjeu fondamental pour l'intégration. Il s'agit d'un levier essentiel pour lutter contre les inégalités et favoriser la cohésion sociale.

Pour sa politique enfance, la ville de FONTAINE investit dans le champ de l'éducation comme un engagement d'avenir. Au-delà de l'égalité et de l'équité, primordiales à ce jour, il s'agit de permettre à tous une réussite scolaire et sociale, un épanouissement ainsi qu'un éveil culturel, sportif et artistique personnel. L'« éducativité » de tous est le principe fondateur du projet éducatif de la ville. La place des familles est primordiale et doit faire l'objet d'une attention particulière, tant dans le partage de connaissances que dans l'échange des pratiques. Les instances de participation et les lieux de parentalité font partie intégrante des projets, lieux formels et informels, afin que les enfants et les familles soient au centre des politiques menées. Pour ce faire, les axes donnés :

- Améliorer l'existant. Il est nécessaire de continuer à répondre à la demande et à la diversification des besoins en modes d'accueil, que ce soit dans les structures petite enfance que dans les temps d'accueil périscolaires et extrascolaires.
- Proposer une politique d'action sociale et de solidarité qui soit de proximité. Cette politique doit être conduite vers les familles, les enfants les plus défavorisés ou tout simplement vers les parents les plus isolés dont le nombre ne cesse de croître, vers les enfants en situation de handicap. De même, elle sous-tend un accompagnement appuyé à la fonction parentale dans un souci de prévention, afin de tendre à un mieux-être de tous à l'échelle du territoire municipal.
- Développer une politique commune à l'ensemble des temps de vie de l'enfant dans le respect de ses besoins et de ses rythmes.
- Promouvoir au sens large les droits des enfants.
- S'inscrire dans un projet éducatif fondé sur l'épanouissement et un éveil culturel, sportif et artistique personnel facilitant la réussite scolaire et sociale.

- Développer une politique pour l'ensemble des jeunes qui compose la Jeunesse, par « l'aller vers », la mise en place d'outils d'information et d'accompagnement adaptés aux besoins de ce public, ainsi que par des propositions d'animation, de loisirs et de lieux de rencontre.

La commune de Fontaine met en place de nombreux projets transversaux afin d'accompagner au mieux les familles et les enfants sur les questions de parentalité, de santé, de développement de l'enfant, de qualité d'accueil et d'ouverture culturelle.

Pour mener à bien sa politique petite enfance, en dehors des services de la ville et des partenaires institutionnels, la ville prend appui pour diversifier son offre de service sur deux associations du territoire :

#### **L'Association Dépann'familles Isère**

Cette association propose depuis 30 ans, de la garde à domicile de jeunes enfants et d'enfants en situation de handicap. Elle collabore avec une quinzaine de communes de la métropole et Fontaine est l'une des plus anciennes communes conventionnées. Le périmètre de l'association s'élargit à l'Isère pour le service prenant en charge des enfants en situation de handicap.

Le service petite enfance répond à des besoins de garde en urgence ou en horaires atypiques dans un objectif de soutien à l'insertion professionnelle.

L'association a ouvert, en septembre 2022, sur le territoire Fontainois, une micro-crèche PSU, la crèche des Écrins, qui poursuit les mêmes objectifs de réponse à un dépannage et d'accompagnement de l'insertion professionnelle (cf projet).

La commune soutient l'action de l'association à travers :

- Une convention pour les interventions à domicile (garde d'enfants de moins de 6 ans et enfants/ados en situation de handicap)
- L'inscription de la crèche des Écrins dans les projets et les réflexions portés par le service petite enfance et de la ville : la place et l'accueil des enfants de 2 à 3 ans, accueillir en urgence, l'adaptation, Écrans, santé, carnaval, ...
- Un partenariat entre le Relais Petite Enfance et la crèche des Écrins afin de soutenir et accompagner les familles dans la recherche d'un mode de garde adapté et pérenne.
- Une subvention correspondant au financement d'une place d'accueil

#### **Association Parentale Mosaïque**

Cette association installée à Fontaine dans le QPV propose depuis trente ans 16 places d'accueil petite enfance. Elle participe à l'offre de garde du territoire.

La commune soutient l'action de cette association à travers :

- L'inscription de la crèche des Écrins dans les réflexions et projets portés par le service petite enfance et la ville : la place et l'accueil des enfants de 2 à 3 ans, accueillir en urgence, l'adaptation, carnaval, des interventions de la ludothèque, médiathèque conservatoire de musique en direction des enfants, mise à disposition de matériel et de locaux pour des projets à l'Espace 3 POM', participation à des formations portées avec le service santé (alimentation, écrans, sommeil), ...
- Une subvention d'aide au fonctionnement

### **GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PROJET**

Si notre projet est retenu, deux instances seront mises en place :

- Un Comité de Pilotage associant les partenaires institutionnels du projet (Caf, Département), les représentants des associations, des familles concernées.
- Un Comité Technique qui sera en charge d'assurer le suivi et l'évaluation du projet.

En lien avec les orientations politiques petite enfance, la ville de Fontaine est engagée dans une politique visant à offrir à tous les enfants des espaces d'accueil adaptés à leurs besoins, des accueils de qualité pour leur permettre de grandir dans les meilleures conditions et leur offrir des espaces d'accès à l'éducation, la culture et aux loisirs.

La ville de Fontaine porte une attention particulière aux demandes d'accueil des familles précaires, des familles en difficultés sociales et des familles avec enfants en situation de handicap ou de problèmes médicaux. 70 % des familles accueillies en EAJE sont en dessous du seuil de pauvreté (avec un prix horaires de moins de 1 €).

C'est dans ce cadre, qu'un certain nombre de projets transversaux sont portés afin de pouvoir répondre à ces objectifs. Ces projets sont pour la plupart issus de réflexions et concertations de l'ensemble des acteurs du territoire mis en synergie par les services de la ville et plus particulièrement le service Petite Enfance.

Les services et partenaires mobilisés : petite enfance, périscolaire, extrascolaire, Maisons des Habitants, santé, médiathèque, La Source, l'association Mosaïque, l'association Dépann'familles, la PMI, l'éducation nationale.

Les deux axes forts portés :

### ✓ **Maintenir et améliorer la qualité d'accueil des tout-petits**

Cette question est au cœur des préoccupations tant sur :

- la formation des professionnels auprès des enfants (formation initiale, formation continue)
- le rythme de l'enfant (amplitude horaires d'accueil, propositions d'éveil, connaissances du développement de l'enfant, accueil individuel dans le collectif...),
- l'aménagement et la taille des espaces de vie,
- le matériel mis à disposition,
- les projets mis en place : qualité des projets d'éveil, implications des parents, projets d'accompagnement à la parentalité, projets transversaux qui donnent du sens et de la cohérence à la politique enfance,
- accompagnement des familles : choix d'un mode d'accueil, questions de parentalité, propositions d'éveil et de loisirs

### ✓ **Éveil à la culture et aux loisirs**

Offrir aux enfants et familles des espaces d'éveil à la culture et aux loisirs. Cette démarche participe au lien social et au « bien vivre ensemble ».

Cela passe par la possibilité d'offrir aux professionnels de la petite enfance et de la culture, aux parents et aux chercheurs des espaces pour penser, mailler l'état de la recherche, concerter, croiser les regards et requestionner les pratiques professionnelles ensemble. Cela afin d'avoir une proposition plus juste et adaptée en direction des tout-petits.

## **LES PROJETS PORTÉS PAR LA VILLE DE FONTAINE EN TRANSVERSALITÉ**

- La place et l'accueil des enfants de 2 à 3 ans

Ce groupe de travail a été mis en place afin de mener une réflexion transversale à l'échelle du territoire de Fontaine sur la place de l'enfant de 2 à 3 ans. En effet, les enfants de cet âge sont accueillis en EAJE, à l'école, en périscolaire, en accueil de loisirs mais également dans les espaces d'éveil culturel et sportif. En fonction des lieux et services, les modalités d'accueil, la formation des professionnels, les espaces d'accueil sont différents et ne répondent pas toujours aux besoins de l'enfant. Partant de ce postulat, l'objectif de ce groupe de travail est d'essayer d'améliorer l'accueil des enfants et l'accompagnement des familles sur l'existant et le choix des modes d'accueil. Les participants à cette réflexion : les services de la ville (petite enfance, scolaire et périscolaire, Maisons des Habitants, santé, médiathèque, La Source), l'association Mosaïque, l'association Dépann'familles, la PMI, l'éducation nationale).

Des sous groupes de travail ont été mis en place :

- Groupe « état des lieux » : répertorier les structures qui accueillent les enfants et les familles avec leurs missions et propositions : connaissance fine de l'existant du territoire pour informer les familles.
- Groupe « formation des professionnels » : mise en place de formations sur la connaissance de l'enfant pour l'ensemble des professionnels du territoire. Permettre aux professionnels d'avoir une formation de base ou de se remettre à niveau sur les dernières découvertes des compétences des enfants.
- Groupe « les actions en direction des familles » : comment renseigner, orienter et accompagner au mieux les familles : lieux existants, modalités des démarches...

**Financement demandé :**

**formation des professionnels 3 sessions sur 2024 et 2025 soit 17 436 €/an**  
**investissement matériel sur du mobilier adapté soit 6 000 €/an**

- Les modalités d'accueil en EAJE

Afin de réfléchir sur les modalités d'accueil dans les EAJE, le ville de Fontaine, lance un groupe de travail constitué des responsables EAJE de la ville, des associations Mosaïque et Dépann'familles et du Relais Petite Enfance. L'objectif de ce groupe est de réfléchir aux différentes formes d'accueil proposées aux enfants et à leur mise en place et mise en lien avec les familles :

- Quel choix pour la famille sur de l'accueil régulier et de l'accueil occasionnel,
- Comment et pourquoi mettre en place une adaptation,
- Comment accueillir des enfants et familles en accueil d'urgence.

A travers cette réflexion c'est toute la question de la mise en lien entre le besoin des familles, le bien être et besoin des enfants, l'offre des structures d'accueil du territoire. La garantie d'une qualité d'accueil constante et adaptée à chaque famille et la mobilisation des équipes sur un projet innovant et fédérateur.

Projet d'intelligence collective qui permet de mettre en lien les professionnels petite enfance du territoire sur de la réflexion commune, de l'approche pédagogique collective et de la cohérence sur les modalités d'accueil. Cela en lien également avec la charte nationale d'accueil du jeune enfant.

**Financement demandé : remplacement de personnels sur 2024 et 2025 soit 2400 €/an**

- Journée professionnelle petite enfance

Chaque année, les structures petite enfance de la ville ferment un jour pour mettre en place une journée pédagogique dans chaque EAJE. Cette journée permet au responsable d'EAJE de se poser avec les équipes pour travailler et impulser le projet pédagogique, le projet politique, les pratiques professionnelles et le lien avec les familles.

La formation continue des professionnels petite enfance est un axe fort à défendre. En effet, l'évolution de la recherche sur la connaissance des compétences des tout-petits en lien avec les neurosciences nous permet aujourd'hui de mettre en place des propositions plus adaptées aux besoins de l'enfant. Aider au développement des compétences des tout-petits, aux apprentissages, au lien social et à la communication est une base pour l'avenir de tout citoyen. De même, une part importante du travail mené et attendu est basée sur l'accompagnement à la parentalité et à la place des parents.

C'est dans ces objectifs que nous souhaitons mettre en place une deuxième journée banalisée en direction des professionnels. Cette journée serait construite et organisée différemment de la journée existante. En effet, elle permettrait d'organiser « une journée professionnelle petite enfance » en direction de l'ensemble des professionnels qui interviennent dans le champs de la petite enfance (les EAJE du territoire mais également le RPE, la ludothèque, le périscolaire et les accueils de loisirs) : réfléchir aux pratiques professionnelles, à la connaissance des dernières recherches sur l'enfant ensemble sur un même temps. Cela participe à la cohésion d'équipe, à la cohérence des pratiques professionnelles sur le territoire, au sentiment d'appartenance et à la qualité du service rendu dans l'ensemble des lieux de vie des enfants.

Cette journée serait mise en lien avec une conférence en soirée en direction des familles.

**Financement demandé : interventions de professionnels qualifiés, conférence et**  
**coordination en 2024 et 2025 soit 5 000 €/an**

## LES PROJETS PORTÉS PAR L'ASSOCIATION DÉPANN'FAMILLES

### ✓ Répondre à des besoins non couverts par les modes de garde classiques en renforçant la complémentarité

Le service petite enfance de Dépenn'familles répond à deux types de demandes :

- **Les besoins urgents** sont liés à un changement de situation brutale (maladie d'un membre de la famille, difficultés soudaines, rdv professionnels ou juridiques...) ou à un mode de garde défaillant (grève, fermeture de la crèche, maladie de l'assistant maternel, reprise d'une activité professionnelle...). Le service est mobilisable du jour pour le lendemain, sous réserve d'avoir un professionnel disponible.
- **Les besoins en horaires atypiques** constituent les 2/3 de l'activité du service soit 2 500 heures annuelles : Ils concernent les interventions avant ou après un mode de garde de droit commun (crèche, assistant maternel, école, CLSH...) ou les week-ends. La seule condition pour bénéficier du service est la présence dans la fratrie d'un enfant de moins de 7 ans. Dès lors, un accompagnement de l'ensemble des enfants est possible de 5h45 à 21h. En intervenant à domicile, les professionnels prennent en charge la fratrie, conformément aux attentes des parents et leur évitent d'être soumis aux horaires de travail du ou des parents. Les intervenants accompagnent les enfants vers le lieu d'accueil en journée.

Les familles accompagnées dans le cadre de ces interventions sont à 62 % des familles monoparentales et les intervenants s'adaptent à des contextes culturels et sociaux très divers.

Consciente de la difficulté de ces emplois, l'association met en place un accompagnement professionnel de l'équipe qui repose sur :

- Des réunions d'équipe presque hebdomadaire (3 semaines sur 4) dont une par mois se déroule en présence d'une superviseuse externe pour enrichir l'analyse des pratiques professionnelles.
- Des formations régulières (1 à 2 jours par an).
- La proximité de la responsable de service, à l'écoute et disponible en cas de difficulté. La confiance réciproque repose sur la transparence et la qualité des retours fait par les professionnels, la responsable de service transmet les observations des parents.
- L'association est vigilante à mettre en place un climat de bienveillance dans les relations avec les familles ou les intervenants.

Selon le type de besoins, le nombre d'heures d'intervention proposé varie en fonction des cofinancements. Sur la commune de Fontaine, les familles peuvent bénéficier de 20h ou 100h en horaires atypiques.

La grille tarifaire de l'association est fonction des ressources de la famille : 58 % des heures réalisées sont sur les 3 premières tranches correspondant à un revenu mensuel (y compris les prestations CAF) inférieur à 1 400€.

### ✓ L'association, constatant la difficulté à répondre à des besoins de garde récurrents, a ouvert en septembre 2022, une micro-crèche qui propose :

- 6 places d'accueil en **urgence** pour répondre à un besoin de dépannage (absence du mode de garde, orientation par la PMI pour accompagner une fin de grossesse, participation à des ateliers socio-linguistiques...)
- 6 places de soutien à **l'insertion professionnelle** labellisées AVIP s'inscrivant dans un partenariat resserré avec les acteurs de l'insertion : pôle emploi, mission locale, PLIE, service insertion du département.
- La crèche est également en capacité d'accueillir les enfants sur des **horaires atypiques**. Elle dispose d'un agrément allant de 7h à 20h30. Les familles peuvent faire appel au service petite enfance pour des interventions à domicile en complément.

L'accueil au sein de la structure est **temporaire**. Les contrats sont établis pour 3 mois, renouvelables sous condition, et pour une durée maximale d'un an. La structure ne constitue pas un mode de garde pérenne. Elle permet à certaines familles de vivre une première séparation avec l'enfant puis de s'appuyer sur cette expérience pour se tourner vers d'autres modes de garde. La structure ne constitue pas de liste d'attente afin de maintenir une capacité à répondre à l'urgence : les demandes sont toutes enregistrées mais les places disponibles sont attribuées en remontant sur les demandes des 15 derniers jours.

Très repérée par les partenaires sociaux de l'agglomération, la structure accueille majoritairement des **familles précaires**. La participation horaire moyenne des familles s'établit, pour le 1<sup>er</sup> semestre 2023, à 0,83 €. Sur les premiers mois de fonctionnement 2022, ce taux était de 0,90€.

Sur l'année scolaire 2022/2023, plus de cinquante familles ont été accueillies. Dans quelques cas, la directrice a mené les premiers entretiens en anglais afin de faciliter la compréhension mutuelle.

La structure est installée au sein du QPV Alpes Mail Cachin dans un bâtiment associatif dans lequel des adultes handicapés sont accueillis par un Service d'Accueil de Jour. Des projets sont travaillés en commun.

L'association consciente des particularités du projet met en œuvre un accompagnement des professionnels adaptés : réunion d'équipe mensuelle et analyse de la pratique professionnelle bimestrielle, formation.

Les locaux sont neufs, l'équipe bénéficie d'espaces dédiés : salle de repas, vestiaire, salle de réunion.

#### ✓ **Mise en lumière des expériences :**

Forte de son ancienneté, l'association est inscrite dans un partenariat important avec les acteurs opérationnels et institutionnels.

Elle est régulièrement sollicitée pour témoigner de son fonctionnement.

Exemple des dernières sollicitations

- Rencontre de professionnels du département de l'Yonne
- Partage d'expérience avec la DEETS pour un projet sur le Nord Isère
- Témoignages au cours des formations sur l'accueil de la diversité à Occélia
- Participation à une table ronde sur le rôle de la petite enfance pour faciliter l'insertion professionnelle à Occélia.

La capitalisation de l'expérience de l'association à travers des écrits est une démarche qui s'enclenche progressivement. Dans le cadre de la stratégie pauvreté, des entretiens approfondis ont été menés avec 4 familles et vont donner lieu à une analyse. Ces entretiens ont été menés par une personne externe à l'association.

La formation de l'équipe de la crèche sur l'accueil de toutes les familles donnera lieu à des écrits de l'équipe : prise de conscience, valeurs partagées, pratiques mises en place, témoignages de parents.

L'association sollicite un soutien sur 4 projets : (projet 1) concernant le service petite enfance, (projets 2 à 4) concernant la crèche des Écrins

#### **Projet 1 - Renforcer l'accessibilité du service petite enfance (domicile) aux familles les plus précaires :**

La grille tarifaire interne à l'association varie entre 4,50 € et 16 € de l'heure selon leurs revenus, sans que les familles puissent bénéficier du CMG (pour des raisons d'interdiction de double financement de la CAF). En conséquence, ce tarif pèse sur les familles les plus fragiles et les travailleurs sociaux font souvent remonter cette difficulté.

Le financement permettrait de :

- Trouver une personne qualifiée pour accompagner l'association en 2024 dans l'objectif d'établir une grille tarifaire plus accessible et évaluer le financement complémentaire nécessaire. Une piste de travail correspond à une grille tarifaire en fonction du quotient familial.
- De compenser la perte financière sur la première année (2025).

**Financement demandé : 20 K€ en 2024 et 30 K€ en 2025**

#### **Projet 2 - Permettre la poursuite de l'expérimentation de la micro-crèche et la recherche de financement pérenne :**

La crèche n'est pas réservée aux habitants de Fontaine. Ce choix induit pour l'association une difficulté dans le financement des places tant que la preuve du besoin n'est pas établie. L'association s'épuise en recherche de financements dont la pérennité n'est pas acquise : stratégie pauvreté, pacte de solidarité, politique de la ville, mécénat...

Un soutien du fonds d'innovation permettrait d'assurer un socle temporaire pour mobiliser des financeurs publics selon les lieux d'habitation des familles accueillies et construire une démarche de recherche de mécénat.

Le financement permettrait d' :

- Asseoir le fonctionnement de la structure.
- Augmenter le temps de travail de la référente technique pour renforcer les partenariats avec les communes limitrophes, rencontrer les partenaires...

**Financement demandé : 33,4 K€ en 2023, 40,3 K€ en 2024 et 40,6 K€ en 2025.**

### Projet 3 - Renforcer la qualité d'accueil des enfants et de leurs familles par un accompagnement plus individualisé permettant un soutien à la parentalité :

Ce projet comporte 3 volets :

- Renforcer l'équipe pour les périodes de familiarisation : La volonté de répondre à des besoins urgents exige parfois d'accueillir des enfants avec une période de familiarisation très réduite. L'absence d'habitude de séparation avec leur mère rend cette adaptation difficile. Dans ces situations, l'équipe cherche comment sécuriser les liens d'attachement, mettre en mot les séparations, sensibiliser les parents à l'expression de leur départ, symboliser la permanence des liens avec le parent... Les accueils se faisant tout au long de l'année, ces situations se renouvellent régulièrement et font émerger le besoin de renforcer l'équipe pour permettre une disponibilité adaptée aux besoins de ces enfants. Actuellement, 3 professionnelles sont présentes de 10h à 16h mais la préparation du repas accapare l'une d'entre elles de 10h à midi. Un renforcement de 9h à 13h semble indispensable pour assurer les adaptations et offrir un cadre sécurisant en début de journée.
- Nommer une référente par famille : Il s'agit d'une professionnelle de l'équipe qui assure le premier rendez-vous préalable à la période de familiarisation. Cette référente suit l'enfant et fait des bilans réguliers avec la famille afin de parler des progrès ou des difficultés de l'enfant, rappeler la nécessité de chercher un autre mode de garde, présenter les différents modes de garde et la manière de les mobiliser.
- Développer les outils de soutien à la communication avec les familles : l'équipe est en cours de formation sur le langage parlé signé dans un objectif de faciliter l'expression de l'enfant, puis l'acquisition du langage et permettre une compréhension de ses besoins. Dans le cadre de cette formation, deux rencontres régulières avec les parents pour partager cette pratique sont nécessaires chaque année. L'équipe souhaite également mettre en place des pictogrammes qui pourront servir de support de communication avec des familles ne maîtrisant pas la langue française.

Le financement permettrait de :

- Renforcer l'équipe par un mi-temps supplémentaire de personnel qualifié (EJE) à compter du mois d'octobre 2023.
- Dégager les professionnels de l'animation pour assurer 3h d'accompagnement par famille. Cela représente 180h / an pour 60 familles pendant lesquels un remplacement est nécessaire.
- Dégager un temps de travail pour la mise en place des supports de communication (30h en 2023 ) et deux rencontres par an avec les parents (32h / an)

**Financement demandé : coût total pour le projet de  
7 860 € en 2023, 22 880 € en 2024, 23 562 € en 2025**

Volet 1 : 6 K€ en 2023, 18,6 K€ en 2024 et 19,16 K€ en 2025.

Volet 2 : 850 € en 2023, 3 160 € en 2024, 3 250 € en 2025

Volet 3 : 1 010 € en 2023 (30h de mise en place + 1 rencontre), 1 120€ en 2024, 1 152 € en 2025

### Projet 4 - Soutenir la réflexion de l'équipe dans l'analyse de la qualité d'accueil et l'adaptation aux besoins des familles et des enfants

L'équipe est engagée dans une « formation-action » autour de la question de « l'accueil de TOUTES les familles » afin d'analyser comment l'organisation mise en place est adaptée et comment la faire progresser. Ce travail prend appui sur 2 journées de formation en 2023 animée par Marie-Claude Blanc.

Le projet permettrait la poursuite de ce travail par une journée de formation annuelle en 2024 puis en 2025.

Le financement permettrait de prendre en charge:

- Les frais pédagogiques de la formation : 1 500 €.
- La rémunération de l'équipe durant cette journée de formation annuelle en 2024 et 2025, soit 56h par an.

**Financement demandé : 2 500 € en 2024, 2 600 € en 2025**

### **LES PROJETS PORTÉS PAR L'ASSOCIATION PARENTALE MOSAÏQUE**



**Proposer des sorties nature aux enfants** accueillis en crèches (associative, communale), pouvant s'élargir au LAEP et lieux d'accueil des familles, pour tous les bienfaits qu'elles apportent sur la santé globale. L'idée de ce projet est d'accompagner les parents et leurs enfants à entrer en contact réel avec la nature (Principe 6 de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant) pour qu'ils puissent identifier et bénéficier de tous les bienfaits sur la santé et l'environnement que cela peut apporter. Entre autres :

- développer l'activité physique (et par conséquent limiter le temps passé devant les écrans),
- développer les valeurs familiales proenvironnementales par le sentiment positif de la connexion à la nature,
- augmenter le respect à la nature, l'éveil et le comportement écologique,
- renforcer l'estime de soi, le bien être, se sentir plus vivant,
- augmenter l'autonomie et la liberté d'actions.

L'environnement comme stimulant pour accroître le développement des compétences sociales et cognitives.

Faire de la nature un facilitateur social et une expérience multisensorielle par la stimulation simultanée des 5 sens ( Source « Allons dehors » IREPS Auvergne Rhône-Alpes).

Les directions professionnelles de ce projet d'accompagnement à la nature au profit de l'enfant et de ses parents pour :

- Se sécuriser (construire sa confiance de base)
- Prendre soin de soi (de la puériculture à l'autonomie)
- S'identifier (se repérer dans ses relations)
- Se déployer et apprendre (vitalité découvreuse et ludique)
- Se sociabiliser (langage, codes, valeurs)
- Professionnalisme des intervenants comme ressource pour une qualité de coopération avec les familles, les partenaires ( Source : « Gazette de l'ACEPP n137, Déc 21).

Accompagner les parents, les faire participer avec leurs enfants à des sorties à l'extérieur afin d'améliorer par ce biais la coéducation. Faire de la nature une ressource passerelle dans le but de rapprocher les parents et les professionnels autour de valeurs communes au bénéfice des enfants.

Le cadre théorique de ce projet est de réussir à créer et multiplier des espaces intermédiaires à la crèche, ouverts et accessibles aux familles, quels que soient leur milieu social, origine, culture. Ces espaces pourront ainsi contribuer à stimuler la créativité des adultes et des enfants en présence et à améliorer le vivre ensemble.

#### Méthodologie de travail/parteneriat

Embauche de professionnels sur des postes spécifiques.

Lien, partenariat, échange avec les services familles de la ville (Crèches, LAEP, MDH).

Information donnée via la crèche et les lieux d'accueil ciblés (Ex :LAEP).

(Flyers, affiches, mails aux adhérents, bouche à oreilles...).

#### INGÉNIERIE

L'ensemble des partenaires seront mobilisés pour ce projet porté par la ville de Fontaine :

- Les professionnels du service petite enfance de la ville, des associations Dépann'familles et Mosaïque
- Les élus, et référents de ces mêmes institutions

Demande de financement pour le pilotage et la coordination du projet :

Financement demandé : 20 heures de temps de travail d'un chargé de projet soit 2 600€/an

#### CALENDRIER

**En 2023 : Lancement du projet**

- Mise en synergie du projet : Mise en place des différentes réunions de travail et réunion de portage/coordination
- Travail sur les outils de suivi et d'évaluation
- Construction de la journée professionnelle petite enfance de 2024

- Mise en route de la réflexion sur les modalités d'accueil dans les EAJE
- Construction d'une journée de formation sur la connaissance de l'enfant

Pour Dépann'familles :

Projet 2 : aide au fonctionnement de la crèche et augmentation du temps de travail de la référente technique en octobre 23.

Projet 3 : poste d'EJE à mi-temps d'octobre à décembre, premiers accompagnements individualisés des familles (10), mise en place des supports de communication, organisation d'une rencontre avec les parents.

Pour Mosaïque :

Élaboration de la fiche de poste d'un accompagnateur montagne

**En 2024 : Démarrage et construction des projets**

- Organisation de COTECH et COPIL
- Mise en place des groupes de travail sur les projets
- Mise en place de la première journée professionnelle petite enfance
- Démarrage des sessions de formation à la connaissance de l'enfant

Pour Dépann'familles :

Projet 1 : recrutement d'une personne qualifiée pour analyser la grille tarifaire du service petite enfance et effectuer un repérage des financements complémentaires possibles.

Projet 2 : aide au fonctionnement de la crèche et augmentation du temps de travail de la référente technique sur l'année.

Projet 3 : poste d'EJE à mi-temps sur l'année, accompagnement individualisé des familles (40 familles avant l'été, puis 20 entre septembre et décembre), deux rencontres avec les parents (une avant l'été, une après).

Projet 4 : 1 journée de formation

Pour Mosaïque :

- Recrutement de personnel

- Planification et organisation des premières sorties bimensuelles dans les parcs et massifs environnants (Vercors, Chartreuse, Belledonne).

**En 2025 :**

- Continuité des projets
- Modification des organisations
- Évolution des modalités d'accueil- des règlements
- Évaluation du projet

Pour Dépann'familles :

Projet 1 : Mise en place de la grille tarifaire revue au 1<sup>er</sup> janvier 2025, le financement compense la perte financière et permet de mobiliser des financements complémentaires pour 2026.

Projet 2 : aide au fonctionnement de la crèche et augmentation du temps de travail de la référente technique sur l'année.

Projet 3 : poste d'EJE à mi-temps sur l'année, accompagnement individualisé des familles (40 familles avant l'été, puis 20 entre septembre et décembre), deux rencontres avec les parents (une avant l'été, une après)

Projet 4 : 1 journée de formation

Pour Mosaïque :

- programmation de nouvelles sorties et développer le projet